

CCAS DGAC DU 8 NOVEMBRE 2016 L'ESSENTIEL !

BAISSE DU BUDGET

La DGAC a annoncé en séance la volonté de baisser le budget de l'Action Sociale de 2,1% en 2017. Cette baisse aurait été demandée par le Budget suite à une recommandation de la Cours des Comptes. FO a dénoncé cette baisse alors même que le protocole social 2016/2019 évoque une Action Sociale forte. Lors des débats la DGAC a évoqué la possibilité de maintenir le budget initial en faisant payer à la DSNA certaines factures liées à l'Action Sociale (environ 165 000 Euros). La DGAC a refusé de s'engager à renouveler l'opération pour les budgets des années 2018 et 2019 ce qui n'offre aucune garantie pour l'avenir. Dans ces conditions FO n'a pas pris part au vote pour ne pas cautionner cette baisse. La CGT, l'UNSA, le SNCTA et Solidaires se sont abstenus, la CFDT (1voix) a voté pour.

DEROGATION AU PERIMETRE DES CLAS

Le nouveau périmètre des CLAS aurait conduit à transférer le CLAS de Montpellier et associés (Béziers, Nîmes, Perpignan, etc.) actuellement en DSAC-SE vers la DSAC-S. Compte tenu de la demande majoritaire des personnels de ce CLAS de rester en DSAC-SE, le CCAS s'est prononcé à l'unanimité pour son maintien en DSAC-SE.

RESTAURATION

Un point a été fait sur le GT Restauration et en particulier sur l'impossibilité pour les personnels de TOUSSUS et de CARCASSONNE (agents de la DSNA) de pouvoir se restaurer dans un établissement conventionné. Il a été acté le maintien des Tickets restaurants pour TOUSSUS et la mise en place des Tickets pour CARCASSONNE.

Contactez les représentants FO du CCAS

Jean-Luc MALLET (jean-luc.mallet@aviation-civile.gouv.fr)

Pierre MEYBON (fopierre@aol.com)

Françoise RUFFIER (francoise.ruffier@aviation.civile.gouv.fr)

François LAFORGE (francois.laforge@meteo.fr)

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX**

